

Organisation générale de la réouverture des écoles du RPI

A lire attentivement



Vous trouverez ci-dessous toutes les décisions concrètes prises en concertation avec les mairies et le SIVOS. Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la circonscription de Bresse en a été informé.

Toutes ces décisions peuvent être réévaluées suite à une évolution de la crise sanitaire.

Aucune reprise ne sera proposée aux familles si toutes les conditions matérielles et sanitaires requises ne sont pas réunies.

A ces **mesures communes** aux 3 écoles du RPI, s'ajoutent des **mesures spécifiques** à chacune.

Tous les enseignants sont en capacité de rejoindre les classes.

Les écoles du RPI commenceront à accueillir des élèves **à partir du 18 mai pour les élèves de GS-CP et CM2**. L'accueil des autres classes n'est à ce jour envisageable que début juin, à temps partiel, sans garderie ni cantine pour des raisons de place et de personnel.

Une évaluation fin mai de l'accueil des GS permettra d'envisager ou non une extension aux PS et MS.

Pour respecter le protocole sanitaire, l'accueil des groupes d'enfants ne dépassera pas **8 à 10 élèves suivant la superficie des classes**. Il ne pourra donc pas forcément être assuré sur 4 jours.

Suivant les effectifs, les élèves pourront avoir classe deux jours consécutifs : groupe 1 (lundi-mardi) et groupe 2 (jeudi-vendredi). Le reste du temps, ils seront en classe à distance à la maison.

Dès le **18 mai**, les enfants de soignants et de personnels mobilisés par la crise sanitaire (AESH, ATSEM et enseignants...) seront accueillis par les enseignants, dans leurs écoles respectives, quel que soit leur niveau de classe.

1 - Rôle des familles

Pour réussir cette réouverture, l'implication des familles est essentielle.

Les familles s'engagent :

- à expliquer et faire respecter les gestes barrières à leur enfant (voir rappel sur le blog du RPI).
- à fournir à leur enfant des mouchoirs en papier.
- à ce que leur enfant se lave les mains avant et après l'école.
- à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez celui-ci ou dans leur famille.
- à surveiller avec rigueur l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 37,8°C). Les personnels procéderont de la même manière.
- à venir récupérer leur enfant, sans délai à l'école, en cas de suspicion, leur enfant ayant été isolé et muni d'un masque en attente.

En raison de l'application du protocole sanitaire, il ne vous sera pas possible de pénétrer dans les bâtiments de l'école.

Le matériel scolaire ne pourra pas être partagé. Les troussees devront être vérifiées, aucun prêt de matériel ne sera possible.

2 - Port du masque

Pour **les élèves de maternelle**, le port du masque est à **proscrire**.

Pour **les élèves d'élémentaire**, le port du masque n'est pas recommandé, sauf contre-indication médicale (asthme,...) mais les enfants peuvent en être équipés **si les parents le souhaitent**.

Il appartient alors aux familles de fournir ces masques à raison de deux masques, lavables/jetables par jour, stockés dans des sachets spécifiques : propre/usagé. Chaque manipulation du masque doit faire l'objet d'un nettoyage des mains ou désinfection au gel hydroalcoolique. Les enfants doivent être autonomes dans la gestion des masques, les adultes ne pouvant pas les aider à les mettre ou les retirer.

Un masque fourni par le SIVOS ou l'inspection sera remis à tout enfant suspecté de covid-19 avant prise en charge par les parents. En cas avéré, les élus pourront envisager la fermeture des écoles.

Chaque adulte sera équipé de masque et aura à disposition du gel hydroalcoolique. Les enfants n'apporteront pas de gel et n'en utiliseront que sous le contrôle d'un adulte.



3 - Nettoyage et désinfection

Le SIVOS a procédé au nettoyage et à la désinfection des écoles avec des produits conformes à la norme virucide NF EN 14476 ou équivalent.

L'entretien des locaux sera renforcé et les procédures de nettoyage seront adaptées aux risques de contamination par le coronavirus Covid-19. Les locaux et le mobilier seront nettoyés et désinfectés tous les soirs.

Les sanitaires, robinets et poignées de portes seront également nettoyés sur la pause méridienne.

Le matériel qui ne peut être individualisé et devant être partagé sera désinfecté après usage.

Chaque classe sera aménagée pour suivre les recommandations sanitaires.

Le mobilier sera disposé de façon à conserver les distances de sécurité.

Seuls les adultes utiliseront les poignées de portes. Toutes celles qui le pourront resteront ouvertes pour éviter les manipulations.

Les locaux seront ventilés : le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.



4 - Hygiène

Un lavage des mains régulier et encadré est organisé :

- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après être allé aux toilettes ;
- après s'être mouché, avoir toussé ou éternué.

Le lavage se fait avec du savon et des serviettes en papier jetable. Les conditions d'un bon lavage de main seront présentées aux enfants.



5- Gestes barrière

Le respect des gestes barrière en milieu scolaire, fera l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève ainsi qu'à ses éventuels besoins éducatifs particuliers.

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière ; en cas de difficulté d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe à la fin du cours.



6- Restauration scolaire

L'accueil sera réservé prioritairement aux enfants des personnels réquisitionnés. Les enfants seront sous la responsabilité des municipalités.

Pour le mois de mai, il sera de la responsabilité des parents de **fournir le repas** et les **moyens de le conserver** jusqu'à midi (sac isotherme ou bloc de congélation dans le sac).

Les repas ne pourront être ni réchauffés, ni mis au réfrigérateur.

Les élèves se laveront les mains avant d'aller à la cantine puis se déplaceront en file indienne.



7- Transports scolaires

Les enfants seront sous la responsabilité du transporteur.

Celui-ci nous a informés que :

- seule une place sur deux sera occupée par un enfant, de façon à respecter les règles de distanciation.
- les enfants monteront et descendront du car par derrière.

Un personnel SIVOS sera présent dans le car de Reyssouze. Pour l'autre car, le transporteur prévoira un accompagnateur qui aidera le conducteur à faire respecter les règles de sécurité.

Le plan de déconfinement gouvernemental impose le port du masque pour les élèves de plus de 6 ans.

Il est demandé aux familles d'être présentes aux arrêts de car à la montée, comme à la descente, afin de faire appliquer aux enfants les gestes barrières en vigueur et maintenir les distances préconisées. Pour les mêmes raisons, les enseignants seront présents pour l'arrivée du car le matin et à son retour l'après-midi.



8- Garderie

Jusqu'à fin mai, la garderie d'Ozan sera limitée aux enfants des personnels réquisitionnés.



QUESTIONNAIRE PAR ENFANT :

A transmettre aux enseignants par retour de mail

(ne conservez que les mentions vous concernant)

Quel que soit votre choix, des enseignements seront dispensés, soit en classe, soit à distance. Les enseignants poursuivront la continuité pédagogique engagée depuis la fermeture des écoles. Cependant, il faut être conscient qu'ils seront en classe et ne pourront donc pas être aussi disponibles qu'avant (appels, mails, vidéoconférences...).

Pour des raisons d'organisation, aucun changement d'avis ne sera possible jusqu'à la fin du mois de mai.

Mon enfant.....

Je suis **personnel mobilisé par la crise sanitaire** et n'ai aucun moyen de garde. Je demande un accueil.

ou

Mon enfant est en classe de **GS - CP ou CM2** à l'école

ne viendra pas à l'école au mois de mai

viendra à l'école au mois de mai

J'accepte les conditions d'accueil et les règles mises en place pour la sécurité de tous. Je m'engage à respecter ce protocole et le faire respecter à mon enfant.

mon enfant viendra à la cantine et je m'engage à fournir le repas

mon enfant utilisera le transport scolaire

Deux groupes par classe seront constitués et vous seront communiqués.

Le groupe 1 fera sa reprise le lundi 18 mai puis ira **à partir de la semaine suivante**, à l'école les lundis et mardis.

Le groupe 2 fera sa reprise le mardi 19 mai puis ira **à partir de la semaine suivante**, à l'école les jeudis et vendredis.

Sans réponse de votre part le 14 mai à 8h nous considérerons que votre enfant ne sera pas présent à l'école pour ce mois de mai.

Signature des parents :